

Service : Exploitation

Poste : Ripeur

Rôle : Le ripeur est chargé de la collecte des déchets sur la voie publique

Missions :

Collecter les bacs à déchets et les vider dans le véhicule de collecte.

Exécution

- s'assurer du bon fonctionnement des équipements et du matériel de collecte confiés,
- collecter le bon récipient à déchets,
- veiller à une manipulation conforme à chaque type de récipients de collecte et ne pas transvaser les déchets d'un bac dans un autre,
- utiliser convenablement le lève conteneur pour vider tous les bacs à déchets,
- utiliser convenablement pour la collecte des encombrants les hayons élévateurs,
- veiller au vidage complet de chaque bac à déchets,
- reconnaître les différents déchets à collecter,
- éviter de vider un bac qui visiblement est contaminé par d'autres déchets que ceux à collecter,
- assurer au mieux les différentes collectes sélectives,
- s'interdire de fouiller dans les déchets et de procéder à des opérations de récupération,
- collecter les déchets en veillant à la propreté des lieux,
- remettre en place les bacs à déchets couvercle fermé contre le mur des habitations,
- avertir dès qu'il en a connaissance d'une anomalie constatée,
- assurer avec son co-équipier le nettoyage journalier de la benne,
- signaler les numéros des bacs défectueux ou endommagés,
- savoir renseigner les usagers sur les différentes collectes.

Hygiène et Sécurité

- respecter les règles d'exploitation et de sécurité,
- être vigilant pour la sécurité des coéquipiers et faire attention au trafic sur la voie publique,
bien se placer par rapport au camion lors des manœuvres de marche-arrière (devant ou à coté) et
- guider le chauffeur pendant une marche-arrière sans jamais être sur le marche pieds ou à l'arrière du camion pendant la manœuvre,
- être en tenu de travail avec vêtements à haute visibilité, chaussures de sécurité et gants.
- respecter les périodes de repos et les principes d'hygiène liés à la fonction
- utiliser les équipements conformément à leur usage.

Qualité

- respecter les consignes et les procédures données,
- rendre compte des problèmes rencontrés et rechercher les informations utiles pour améliorer la qualité du service,
- rester courtois avec les riverains et respecter leur sommeil,

Évolution professionnelle

Suivant les connaissances acquises un salarié dans cette fonction peut évoluer de la façon suivante:

Indice 100 Ripeur junior jusqu'à 2 ans de service dans la fonction

Indice 104 Ripeur sénior de 2 ans à 5 ans de service dans la fonction

Indice 107 Ripeur expérimenté avec plus de 5 ans de service dans la fonction